



EDOUARD CAUPEIL POUR « LE MONDE »

« Celle que j'étais avant est morte au Bataclan » : cinq ans après, la seconde vie des rescapés des attentats du 13 novembre 2015

Par Cécile Bouanchaud

Publié aujourd'hui à 05h00, mis à jour à 08h32

Réservé à nos abonnés



RÉCIT | De nombreuses victimes des attentats, qui ont fait 130 morts il y a cinq ans, ont remisé leurs emplois dans de grosses entreprises hiérarchisées pour choisir des métiers plus autonomes.

« Avant », Rémi « trouvait son compte » dans une grande société d'assurance parisienne, malgré le stress induit par son poste de responsable. Caroline, elle, avait un travail « épanouissant » dans un grand média. Elle « s'entendait bien avec tout le monde ». Pour Camille, son emploi de chargée de relation clients n'était pas une vocation, certes, mais « un bon moyen de gagner de l'argent ».

Le 13-Novembre est passé par là. Pour tous, les attentats de Paris et Saint-Denis de 2015 ont fait voler en éclats une trajectoire de vie plus ou moins bien établie. « Celle que j'étais avant est morte au Bataclan. Il a fallu se reconstruire sur un tas de cendres, repartir de zéro », résume Anne-Sophie, 34 ans, ancienne salariée pour un transporteur parisien.

Lire aussi

[Le mémorial du « Monde » aux victimes des attentats du 13 novembre 2015](#)





Anne-Sophie, 34 ans, ancienne salariée pour un transporteur, suit une formation pour devenir clerc de notaire. Ici chez elle, le 11 novembre. EDOUARD CAUPEIL POUR « LE MONDE »

Une renaissance, qui, pour certains, est passée par la voie professionnelle. Depuis 2015, « *beaucoup de victimes ont remis en question leur travail, et environ 25 % des membres de notre association ont franchi le cap de la reconversion* », constate Arthur Dénouveaux, président de l'association Life or Paris, fondée dans le sillage du 13-Novembre.

Mais qu'attend-on d'un métier après avoir vécu un tel traumatisme ? « *S'épanouir* » ; « *apprendre tout le temps* » ; « *être utile* » ; « *se reconnecter à la société* » ; « *reprendre la main sur sa vie* »... sont autant de critères désormais essentiels pour les victimes.

Cinq ans après les attentats, de nombreux rescapés ont remis leurs emplois dans de grosses entreprises très hiérarchisées pour choisir des métiers où ils peuvent profiter de davantage d'autonomie : brasseur, photographe, sophrologue, coach... Pour beaucoup, le chemin vers la reconversion s'est révélé long et sinueux, certains sont encore en formation quand d'autres peinent à gagner leur vie. Mais tous s'accrochent à ce « *besoin de sens* ».

Des reconversions liées au 13-Novembre

Une semaine après les attentats, juste après la cérémonie d'hommage aux

130 victimes, Rémi s'est retrouvé confronté à ce que lui et nombre de ses compagnons d'infortune ont ressenti : « *l'impossibilité de travailler* ». Alors qu'il retrouvait son bureau de directeur de projets d'un grand assureur parisien, dont il gérait en partie les millions d'euros de marges, ce père de famille aujourd'hui âgé de 43 ans n'a « *pas tenu plus d'une heure* ».

Trous de mémoire, absences inopinées, crises d'angoisse dans les transports... Le retour au travail s'est révélé être un enfer pour les rescapés. Beaucoup évoquent les arrêts-maladie successifs et les mi-temps thérapeutiques accordés au bon vouloir des employeurs.

Marjorie évoque « *la chance* » d'être tombée sur un employeur compatissant, « *qui a tout fait pour que je puisse continuer à travailler malgré mon état* ». Atteinte de fibromyalgie depuis les attentats (une affection qui se manifeste notamment par des douleurs musculaires diffuses et une fatigue intense), son directeur a créé un poste spécialement pour elle, lui permettant de télétravailler à 100 %.

Lire aussi

[La lente et sinueuse reconversion des victimes du 13-Novembre](#)





Marjorie, à son domicile, en région parisienne, le 11 novembre. EDOUARD CAUPEIL POUR « LE MONDE »

Pour ceux qui n'ont pas eu ces aménagements, certains ont tenu quelques semaines, quand les plus téméraires sont restés un an. Etiquetés « *personnes fragiles* », d'autres ont fini par démissionner, refusant « *d'être enfermés dans le statut trop encombrant de victimes des attentats* ».

Une fois la décision prise, tout reste à écrire. « *Ce n'est qu'en 2018 que l'on a pu aborder concrètement la question de la reconversion. Avant, les rescapés étaient trop dans leur traumatisme* », rapporte Cécile Baubil, chargée au sein de Life for Paris d'accompagner les rescapés dans leurs projets professionnels.

« *J'ai progressivement perçu le travail comme un prolongement de soi, ça ne pouvait pas être autre chose* », résume Caroline, qui a commencé sa formation de sophrologue en 2017. Son mari mort au Bataclan, cette quarantenaire s'est retrouvée seule pour élever sa fille et son fils, alors âgés de 2 et 6 ans. Ses tâtonnements pour apaiser leurs angoisses nocturnes l'ont conduit vers cette nouvelle carrière. « *Pour que mes enfants acceptent de dormir, il a fallu que je devienne spécialiste à la maison* », raconte celle qui a depuis suivi une myriade de formations.

Désormais sophrologue, hypnothérapeute, spécialisée dans l'EMDR – une méthode permettant de désamorcer les souvenirs traumatiques –, Caroline

ressent « *le sentiment d'évidance de ceux qui se savent à leur place* ». « *Quand*

« Celle que j'étais avant est morte au Bataclan » : cinq ans après, la seconde vie des rescapés des attentats du 13 novembre 2015 ressent « le sentiment d'évidence de ceux qui se savent à leur place ». « Quand quelqu'un vient avec son stress, moi je sais ce que ça veut dire », précise celle pour qui « aider les autres » constitue désormais « le sens de sa vie ».



Rémi, 44 ans, reconverti dans la brasserie artisanale, à Montpellier (Hérault), le 10 novembre.
EDOUARD CAUPEIL POUR « LE MONDE »

Quelques jours après les attentats, Rémi, lui, a reçu un colis d'un ami américain rempli de bières artisanales pour lui « remonter le moral ». « C'est là que j'ai

rempli de bières artisanales pour lui « remettre le moral ». « C'est là que j'ai commencé à m'intéresser au sujet », se souvient celui qui a travaillé dix ans dans le secteur de la finance. Un après les attentats, ce quadragénaire diplômé d'une école de commerce amorce son projet de brasserie artisanale : formation, stages, business plan. En août 2017, il s'installe avec femme et enfants à Montpellier, sa ville natale.

Concessions

Une reconversion qu'il a entreprise à ses frais, grâce à ses indemnités chômage et à l'argent de sa rupture conventionnelle. Une reconversion, surtout, qu'il a réalisée sans accompagnement. Malgré la mise en place en 2018 par la délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV) d'un plan d'accompagnement des victimes dans leur reconversion, regroupant différents organismes dont Pôle emploi, l'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) et le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), de nombreux rescapés restent en dehors des dispositifs. « Beaucoup d'entre eux souffrent de phobie administrative », explique Cécile Baubil, qui a monté une cinquantaine de dossiers de reconversion. « Les dossiers sont compliqués à mettre sur pied, ils impliquent de prouver que l'on a été victime, mais c'est parfois difficile pour eux de se replonger dans cet événement », précise M^{me} Baubil.

Coutumier des « gros projets », Rémi a lui pu faire aboutir le sien en 2018. Huit mois après son déménagement, il fait sortir ses premières bières d'un petit local. Aujourd'hui, il est installé dans un hangar de 300 mètres carrés, où il produit 600 hectolitres de bière par an. « En deux ans, on a multiplié par dix notre capacité de production », s'enthousiasme l'ancien directeur de projets, rejoint par un associé venu de Paris. Cette année, le duo a embauché son premier salarié.

Seule ombre au tableau : une perte de salaire conséquente. Rémi gagne désormais un smic quand il percevait 4 000 euros net par mois dans sa « vie d'avant », sans compter « les neuf semaines de congés payés ». Clotilde, qui exerce le même métier qu'avant mais a préféré quitter la fonction publique pour devenir indépendante, a elle aussi perdu 1 000 euros de salaire.

Mais ces sacrifices financiers ne leur font pas remettre en question leur choix d'indépendance. « Aujourd'hui, personne ne décide pour moi, je maîtrise totalement ce qui m'arrive professionnellement », témoigne Rémi. En ce sens,

« *faire un métier physique, social et créatif était un impératif* », précise le Montpelliérain.

Indépendance et télétravail

Le parcours de reconversion n'est pourtant pas toujours aussi linéaire, Camille a changé trois fois de métier ces cinq dernières années, « *avec le leitmotiv d'en profiter* ». « *Je n'accepte plus de faire des choses qui m'emmerdent, mon métier doit forcément être un moyen de m'épanouir, de me construire* », commente la trentenaire, employée dans une entreprise qui cherche des solutions pour limiter la pollution du transport routier. Comme plusieurs rescapés, Camille a négocié un emploi 100 % en télétravail. En octobre, celle qui n'arrivait plus à prendre les transports en commun a posé ses valises à Annecy, où elle peut « *tout faire à vélo* ».





Camille a négocié un emploi 100 % en télétravail. Ici, chez elle, à Annecy (Haute-Savoie), le 9 novembre. EDOUARD CAUPEIL POUR « LE MONDE »

Si elle n'est pas encore diplômée, Anne-Sophie partage cette même « évidence ». « *Un beau matin, j'ai eu une révélation, je voulais être clerc de notaire* », confie l'ancienne employée pour une entreprise de transport, dont le déclic est arrivé à la suite d'un bilan de compétence. « *Ce métier, c'est tout moi, ça vient puiser dans mon amour des mots, ma rigueur au travail, ma nature empathique, mon sens de l'écoute...* »

Si elle ne regrette en rien son choix, la jeune femme de 34 ans reconnaît toutefois la difficulté de ce changement professionnel. « *A l'âge où je pensais devenir maman, (...) je me retrouve à faire mes devoirs le soir* », résume la jeune femme inscrite en BTS, aux côtés de camarades de classe âgés de 20 ans. « *Le 13-Novembre m'a permis de réaliser que je m'étais toujours emmerdée dans ma vie professionnelle. Aujourd'hui, je suis épanouie, mais les études me font chier* », confie la trentenaire, première de sa classe en 2019.

David Fritz Goepfinger avait 23 ans au moment de l'attentat. Devenu photographe, il vient de publier *Un jour dans notre vie* (Pygmalion, 192 p., 19,90 €) sur sa prise d'otages au Bataclan. Il dit peiner encore à trouver sa voie : « *Je me vis encore dans un sas, un entre-deux.* » A ceux qui tâtonnent encore, cinq ans après, Caroline relativise : « *Même si ça prend dix ans, on devrait juste être félicités. Car on revient de loin.* »

Quels dispositifs pour aider à la reconversion des victimes du 13-Novembre ?

Le plan d'accompagnement à la reconversion, mis en place en 2018 par la délégation interministérielle à l'aide aux victimes, a permis de former des agents de Pôle emploi spécialisés dans le traumatisme. En 2019, dix-neuf rescapés du 13-Novembre ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé - rapporte Françoise Wvnant

rescapés du 13 novembre ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé, rapporte Françoise Vignani, chargée de mission partenariat à la direction territoriale de Pôle emploi à Paris.

S'agissant de l'accompagnement des victimes dans leur reconversion, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) a instauré, en partenariat avec Life for Paris, un bilan de compétences réservé aux rescapés d'attentats. Depuis 2017, une dizaine de membres de l'association de victimes ont eu recours à ce dispositif, qui s'étale sur une période d'environ quatre mois.

De son côté, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC), organisme rattaché au ministère de la défense, intervient au moment du financement des formations des rescapés, qui bénéficient des mêmes aides que les blessés de guerre. Ces deux dernières années, trente-deux victimes ont reçu une aide à la formation d'un montant moyen de 4 000 euros, fait savoir l'ONAC, précisant que « *les demandes sont en augmentation* ».

Par ailleurs, le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) peut intervenir pour prendre en charge le financement des formations, à condition que des expertises médicales soulignent qu'« *il existe un préjudice professionnel imputable au 13-Novembre* », rapporte le directeur général du FGTI, Julien Rencki. Le FGTI propose également aux victimes qui le souhaitent « *un coaching avec des professionnels* » pour préciser leurs projets. Sept victimes d'attentat en bénéficient aujourd'hui.

Evoquant un accompagnement parmi les plus aboutis d'Europe, Frédérique Calandra, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, reconnaît que la communication sur les dispositifs d'aide à la reconversion doit être améliorée. « *Nous devons faire savoir que ces aides existent, car le travail constitue un levier essentiel pour permettre aux victimes de s'en sortir* », estime auprès du Monde M^{me} Calandra.

Voir moins

Cécile Bouanchaud